

Tableau récapitulatif des délégations en matière d'augmentation de capital et des autres autorisations données au Conseil d'administration en vigueur au cours de l'exercice 2021

## 4.5 TABLEAU RÉCAPITULATIF DES DÉLÉGATIONS EN MATIÈRE D'AUGMENTATION DE CAPITAL ET DES AUTRES AUTORISATIONS DONNÉES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN VIGUEUR AU COURS DE L'EXERCICE 2021

ACCORDÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 26 MAI 2020				
Type d'autorisation	Objet de l'autorisation	Validité de la délégation	Plafond	Utilisation
Augmentation de capital (17 <sup>e</sup> résolution)	Émission d'actions avec maintien du droit préférentiel de souscription.	Pour une durée de 26 mois.	Montant nominal autorisé : émission d'actions 10 000 000 €, représentatives de créances 2 500 000 €.	Cette autorisation n'a pas été utilisée en 2020 et 2021.
Augmentation de capital (18 <sup>e</sup> résolution)	Émission d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'investisseurs qualifiés ou d'un cercle restreint d'investisseur.	Pour une durée de 26 mois.	Montant nominal autorisé : émission d'actions 5 000 000 €, représentatives de créances 2 500 000 €.	Cette autorisation n'a pas été utilisée en 2020 et 2021.
Augmentation de capital (19 <sup>e</sup> résolution)	Consentir des options de souscription ou d'achat d'actions en faveur des membres du personnel salarié du Groupe	Pour une durée de 38 mois.	Nombre maximum d'actions à consentir : dans la limite de 3 % du capital	Cette autorisation n'a pas été utilisée en 2020 et 2021.

ACCORDÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 27 MAI 2021				
Type d'autorisation	Objet de l'autorisation	Validité de la délégation	Plafond	Utilisation
Rachat d'actions (16 <sup>e</sup> résolution)	Acheter ses propres actions, pour permettre : l'attribution d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux, l'animation du marché ou de la liquidité de l'action par un prestataire de service d'investissements, l'acquisition d'actions aux fins de conservation et de remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'opérations de croissance externe	Pour une durée de 18 mois	Actions en autodétention limitées à 7 % du capital soit 831 733 actions de 2,5 € de valeur.	Dans le cadre de cette autorisation durant l'année 2021, 12 757 actions ont été achetées et 12 551 actions ont été vendues.